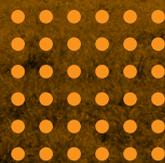


UNE ANNÉE 2020



EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 - DOCUMENT APPROUVÉ



www.epures.com



[@epures42](https://www.facebook.com/epures42)



[@epures42](https://twitter.com/epures42)



[epures-agence-urba](https://www.linkedin.com/company/epures-agence-urba)

SOMMAIRE



 ÉDITO DU PRÉSIDENT	PAGE 3
 EPURES, UN OUTIL COMMUN AU SERVICE DU TERRITOIRE	PAGE 6
 MOMENTS IMPORTANTS EN 2020	PAGE 8
 LES MEMBRES D'EPURES EN 2020	PAGE 12
 EPURES, UNE AGENCE EN RÉSEAU	PAGE 15
 EPURES, UN CENTRE DE RESSOURCES	PAGE 16
 LE FONCTIONNEMENT D'EPURES EN 2020	PAGE 18
 LES ACTIVITÉS STATUTAIRES D'EPURES EN 2020	PAGE 24
 EPURES, MEMBRE DE LA FNAU	PAGE 27
 2 ZOOMS POUR ILLUSTRER L'ACTIVITÉ D'EPURES EN 2020	PAGE 29



ÉDITO DU PRÉSIDENT

2020 : UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

2020 a été une année particulière à plus d'un titre. La pandémie de la Covid-19, les deux confinements qui en ont découlé, les conséquences sur le calendrier électoral, et surtout ses répercussions économiques et sociales ont mis à mal les lieux et les liens ; deux dimensions essentielles du travail de l'urbaniste.

Au-delà de l'urgence de la situation, l'incertitude latente sur son évolution, les initiatives et appuis à envisager, les conséquences, plus ou moins réelles d'ailleurs, nous renvoient finalement à la condition contemporaine de l'action publique. En effet, cette dernière est plus que jamais exposée à l'incertitude, aux « crises » qui s'apparentent de plus en plus à des mutations profondes et inexorables des sociétés et des cadres de vie. Face à cet ensemble encore mal compris et inquiétant, la nécessité d'envisager les transitions se confirme. Mais, si chacun sent bien le caractère indispensable de ces transitions, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles inquiètent car la seule certitude qu'elles portent est l'abandon des vieux principes, des recettes « bien huilées » et des repères rassurants.

Parce qu'il y a beaucoup de pédagogie à faire, qu'il n'y a pas qu'un seul chemin, qu'il y a de la complexité à gérer, des efforts et des renoncements à faire mais aussi de la cohérence et du sens à conserver, et parce qu'il n'existe pas de méthode qui permettrait de mettre en œuvre les transitions « sans transition », les Agences d'urbanisme possèdent dans leur ADN, les valeurs,

les compétences et les savoirs pour accompagner les élus et les territoires dans ces transitions. Elles défrichent, observent, analysent, expliquent, animent, questionnent, facilitent, conçoivent, accompagnent les acteurs publics dans leurs réflexions, leurs stratégies, leurs projets, leurs politiques publiques. Et elles le font avec objectivité, neutralité et engagement, parce que les Agences, comme nul autre, savent combien aujourd'hui, l'intérêt général et les communs représentent les fondamentaux d'une action publique toujours plus difficile à conduire.

Alors oui, les lieux et les liens, même en transition, restent les composantes essentielles de l'action de l'urbaniste car ils sont les fondements même du faire société. Et c'est ce pour quoi une Agence d'urbanisme existe.

Evidemment, epures a connu en 2020 les mêmes difficultés de fonctionnement que bien d'autres structures. Pour autant, la mise en place très rapide du télétravail a permis à l'équipe de maintenir un haut niveau d'activité. L'équipe d'encadrement a veillé à assurer un contact régulier avec les salariés, et, lors des autres confinements après l'été, une part de travail en présence dans les locaux a été autorisée pour celles et ceux qui en ont exprimé le besoin. Parce qu'elle bénéficie de l'argent public pour mener ses missions, l'Agence d'urbanisme a fait le choix de poursuivre son activité sans recourir à l'activité partielle. C'est un choix déontologique et assumé et je tiens à remercier les collectivités partenaires qui ont maintenu leurs participations financières malgré le contexte.

Au-delà des travaux régulièrement inscrits au programme partenarial, l'année 2020 a aussi été marquée par l'accompagnement de démarches importantes. Je veux citer ici le projet partenarial d'aménagement conduit par Saint Etienne Métropole et l'Etat pour lequel epures a conduit le diagnostic afin de partager les enjeux, les sites à enjeux, les ambitions du projet et préparer le travail d'élaboration du futur plan guide. Je souhaite également évoquer les différents PLUi en cours sur notre territoire et que l'Agence d'urbanisme accompagne. Le travail, souvent fin, de prise en compte des intérêts multiples, sans dénaturer ni affadir le projet nécessite débats, négociations et construction de nouveaux compromis « sur mesure ». Epures possède ces qualités intrinsèques nécessaires qui permettent aux acteurs de faire du projet : technicité, pédagogie, neutralité, objectivité.

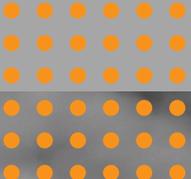
Si la planification reste le cœur de l'action de l'Agence, le développement de nouvelles méthodes, l'innovation dans les process et les approches et l'expérimentation, toujours au service du territoire et de ses acteurs, doivent constituer l'autre pilier important de son activité. L'Agence n'a pas failli dans ses domaines en 2020, que ce soit à travers la promotion de l'outil toile industrielle comme moteur d'identification et de pilotage économique, la publication sur l'innovation industrielle pour la fédération nationale des Agences d'urbanisme (FNAU), la mise en place d'un tableau de bord des actions de l'EPASE ou encore la finalisation de l'expérimentation sur la méthode de détection des gisements fonciers

économiques à l'échelle de la métropole.

Il est très difficile de hiérarchiser les autres missions conduites en 2020. Les échelles comme les sujets abordés sont tellement variés mais tous reflètent la pluridisciplinarité de l'Agence d'urbanisme. Certains travaux sont opérationnels, d'autres plus prospectifs ou concernent l'observation ou encore la conduite de processus. Pour autant, ils ont le même point commun : l'accompagnement des élus dans leur décision.

2020 représente enfin le début d'un nouveau mandat. C'est pourquoi j'ai souhaité préparer l'avenir en co-construisant, avec l'ensemble des administrateurs d'epures, une feuille de route 2021-2026. Riche des réalisations du mandat précédent autour des statuts, de la refonte des cotisations, de la gouvernance, et de bien d'autres actions, la future feuille de route doit permettre de renouveler le contrat de confiance entre l'Agence et ses membres, de refonder son action, notamment par l'amélioration constante de son offre de service, de la prise en compte des transitions à accompagner citées supra et de réaffirmer collectivement l'ADN d'epures autour du partenariat, de la mutualisation, des communs, de l'intérêt public et du territoire. C'est ce à quoi je m'attacherai et les valeurs communes que je défendrai.

Jean-Pierre Berger
Président d'epures



EPURES UN OUTIL COMMUN AU SERVICE DU TERRITOIRE

PLUS DE 50 ANS D'EXPERTISE AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, fondée en 1967, développe une expertise en aménagement, habitat, mobilité, économie, foncier, environnement et planification. Elle est un centre de ressources territoriales pour ses partenaires. Pour ce faire, elle tient des observatoires qui lui donnent une connaissance sur le temps long des acteurs et de l'évolution du territoire, et qui aident ses partenaires à mieux appréhender les changements... en cours et l'évolution du territoire. Cette proximité permet un accompagnement des membres et des travaux en co-construction selon les besoins.

DES MISSIONS DONNÉES PAR LA LOI

L'Article L132-6 du Code de l'Urbanisme définit les missions des Agences d'urbanisme :

« Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'Etat et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés Agences d'urbanisme.

Ces Agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public. Ces derniers sont soumis au chapitre II de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit.

Un commissaire du Gouvernement est nommé auprès du groupement lorsque la part de la participation de l'Etat excède un montant déterminé par décret en Conseil d'Etat ».

UN MODÈLE ORIGINAL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'Agence est une association indépendante (loi 1901) de droit privé, outil collectif de ses membres, dont les travaux poursuivent l'intérêt général. Le Conseil d'Administration composé en majorité d'élus, vote un programme de travail partenarial mutualisé, suivant les priorités de ses adhérents. Il est cofinancé et se situe hors champ de la commande publique et sans TVA : par son financement, chaque partenaire dispose de 100 % des travaux.

UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

L'Agence vient en appui technique aux élus, en complémentarité des services des collectivités et des bureaux d'études. Elle met à disposition ses travaux. Elle propose des réflexions stratégiques et opérationnelles et apporte expertise et savoir-faire. Ces éléments servent de base aux décisions des élus.

UN RÉSEAU NATIONAL

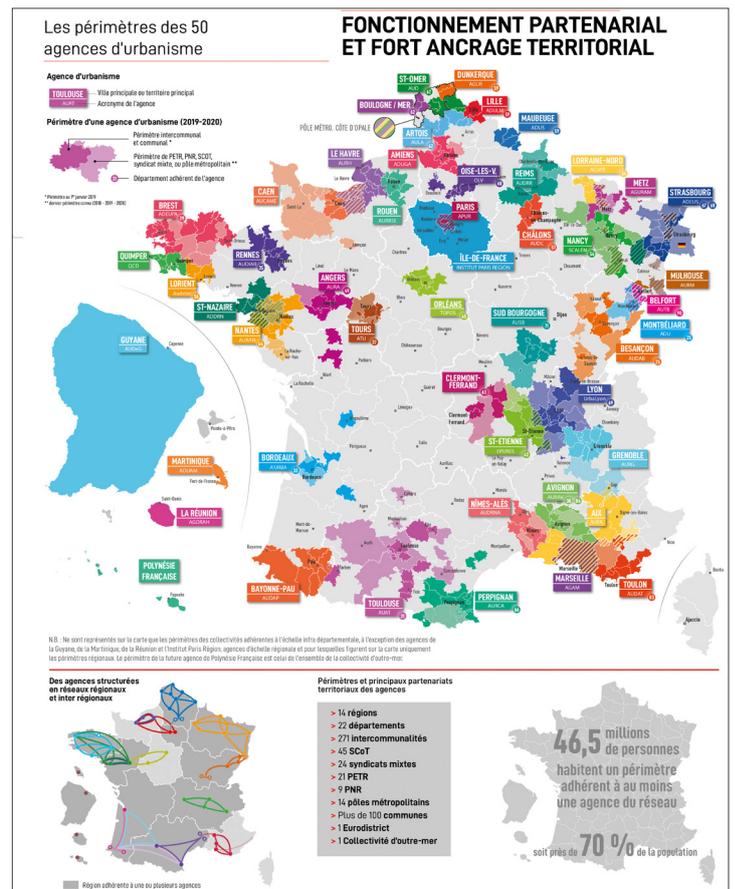
Epures fait partie d'une fédération nationale, la FNAU, qui réunit 50 Agences d'urbanisme. Ce réseau de près de 1 600 professionnels permet de capitaliser les pratiques et de mutualiser les savoir-faire.

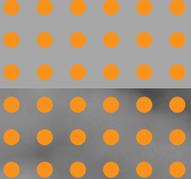
LE PILOTAGE DE L'AGENCE

Jean-Pierre Berger, Adjoint au Maire de Saint-Etienne, Conseiller communautaire, est Président d'epures depuis le 14 mars 2017. Il a été réélu lors de l'Assemblée générale d'octobre 2020.

Il est assisté dans la gestion et le suivi des activités de l'association par le Bureau, composé de 14 membres.

Frédéric Bossard est le Directeur général d'epures.





MOMENTS IMPORTANT EN 2020

Evidemment, comme de nombreuses autres organisations, epures a connu une année 2020 très particulière en raison du contexte sanitaire et des périodes de confinement. Au delà des annulations ou reports d'évènements, des adaptations forcées et du télétravail généralisé, de nouveaux modes de travail ont émergé. Plus « numérique », ils ont ouvert finalement de nouvelles possibilités et ont permis, coûte que coûte, le maintien de l'activité, et surtout, du lien si important pour chacun de nous.



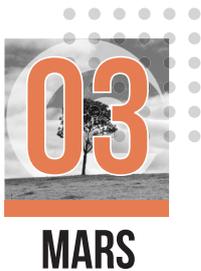
JANVIER

- 08** : présentation de l'Agence aux professeurs stagiaires d'histoire-géographie de la Loire dans le cadre d'un cours intitulé « **hors les murs** »
- 20** : webinaire organisé par Urba4 avec ORCAE (Observatoire Régional Climat Air Energie) pour le compte de l'Ademe
- 21** : participation à la Rencontre régionale **Action cœur de ville** co-organisée par Urba 4 et la DREAL
- 23** : participation et présentation des Agences d'urbanisme avec Urba4 au Groupe régional DVF organisé par la DREAL
- 27** : vœux du Président et du Conseil d'administration au personnel
- 27** : participation à un séminaire Fnau Ademe sur la future publication **planification et mobilité**
- 29** : participation au séminaire Fnau SNCF réseau sur les **réseaux express métropolitains**



FÉVRIER

- 06** : Comité de pilotage « **amélioration des liaisons Lyon Saint-Étienne** » : Nœud de Givors /Ternay



- 09** : participation au groupe d'experts Agences organisé par la Fnau
- 10** : participation à la présentation annuelle des chiffres de l'immobilier des notaires de la Loire



- 23** : CPER Préparation volet territoriale Saint-Étienne Métropole – mises en perspectives et questionnements
- 24** : webinaire organisé par le Réseau ville et territoire « **Observer la vacance et les dynamiques commerciales pour faire face à la crise** »
- 30** : club observatoire Economie (webinaire) : les tendances de l'artisanat dans la Loire en 2019
- 30** : participation au colloque organisé par AMORCE sur « **Atteindre les objectifs de la transition énergétique et lutter contre l'étalement urbain : enjeux croisés, approches mutualisées** »



- 17** : séminaire A2 Inter-Scot « **Zéro Artificialisation Nette** »
- 28** : séminaire de travail Projet Partenarial d'aménagement – Saint-Etienne Métropole – diagnostic et sites à enjeux



- 17** : séminaire de travail Urba4 sur les thématiques Habitat et foncier autour de la mutualisation des données
- 18** : journée mutualisation des données Urba4
- 10 & 24** : groupes de travail Urba4 de préparation de l'atelier « **Quelle fabrique de la décision publique en 2040 ?** » pour la 41^e Rencontre des agences d'urbanisme
- 29** : organisation du Cotech plan climat sur les puits de carbone de Forez-Est



- 05** : atelier de fertilisation sur la présentation de l'ouvrage de Natacha Gondran (Ecole des Mines) sur « **les limites planétaires** »
- 06** : animation Urba 4 de l'atelier du CRHH « **La question du peuplement et des attributions en lien avec la politique de la ville** » (webinaire)
- 06** : participation à la conférence de François Gemenne (Université de Liège membre du GIEC) sur « **Atlas de l'anthropocène** » organisée par l'Ecole urbaine de Lyon
- 08** : présentation du bilan du Scot Sud Loire au Comité syndical du Scot
- 09** : participation au groupe de travail Urba4 de préparation de l'atelier « **Quelle fabrique de la décision publique en 2040 ?** » pour la 41^e Rencontre des agences d'urbanisme- Saint-Etienne
- 13** : Election de Jean-Pierre Berger à la présidence d'épures pour un 2^{ème} mandat
- 13** : participation aux ateliers organisés par la Région AURA sur le volet énergie du SRADDET
- 13** : Comité de pilotage « **Liaison Lyon-Saint-Etienne** » : Ondaine /Gier
- 14** : participation au Conseil d'administration de l'AURA HLM Loire Drôme Ardèche Haute-Loire – Présentation de chiffres clés sur habitat dans la Loire
- 14** : rencontre Urba4 – mutualisation de données – Saint Etienne
- 16** : réunion avec le Président et le VP Transport du Département sur le futur contrat d'axe « **Guyonnière** »
- 19-20** : participation au workshop Fnau sur la démarche d'observation des centralités et des centre villes
- 22** : participation à la réunion finale du jury d'appel à projet : « **Réinventons nos cœurs de ville** » concernant le site Gégé à Montbrison

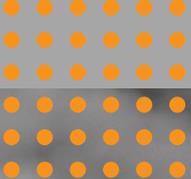




- 04** : présentation PAI SMT pour Nord Isère et Dombes Plaine de l'Ain
- 10** : séminaire de travail sur le bilan du partenariat Urba4 /Ademe
- 12** : présentation PAI SMT pour le Gier/Mornantais et Vallée du Rhône
- 13** : participation au webinaire mobilité résidentielle dans les quartiers en politique de la ville
- du **16**
- au **20** : participation au congrès « **Multi-expositions, conditions de vie et santé : de la connaissance à l'action** » organisé par la Société francophone de santé environnement
- 18** : webinaire sur les OAP dans les PLUI avec Me Soler-Couteaux
- 20** : présentation PAI SMT pour Forez et Ondaine/Proche Haute-Loire
- 26** : présentation PAI SMT pour Ouest lyonnais et Roanne



- 02** : animation atelier de la 41^e Rencontre des agences d'urbanisme Explorons nos futurs « **Quelle fabrique de la décision publique en 2040 ?** » avec le réseau Urba4
- 03** : club observatoire Economie (webinaire) : « **L'investissement dans les entreprises du territoire** »
- 03** : présentation du dossier d'expertise du quartier de Champratel à Clermont-Ferrand, auprès de la commission régionale d'attribution du label écoquartier
- 04** : rencontre annuelle de l'observatoire habitat (webinaire)
- 08** : séminaire inter-Scot énergie : « **les coopérations interterritoriales en matière d'énergie renouvelable** »
- 10** : conférence des évolutions économiques dans la Loire
- 10** : participation colloque POPSU « **maîtriser l'étalement urbain : vers de nouveaux équilibres entre urbanisation, agriculture et nature** ».
- 16** : webinaire planification et commerce organisé par le réseau commerce, ville et territoire et le Club PLUi
- 18** : réunion politique « **planification des mobilités de Saint-Etienne Métropole** »



LES MEMBRES D'EPURES EN 2020

ETAT (1)

Etat, membre fondateur

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET EPCI (15)

- Département de la Loire, membre fondateur
- Pôle métropolitain
- Syndicat mixte des transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise
- Métropole : Saint-Étienne Métropole
- Communauté d'agglomération : Loire Forez agglomération
- Communauté d'agglomération : Annonay Rhône Agglo
- Communauté de communes des Monts du Pilat
- Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (COPLER)
- Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Communauté de communes de Forez-Est
- Syndicat d'études, de programmation pour l'aménagement du Roannais (SYEPAR)
- Syndicat mixte du Scot Sud-Loire

• Syndicat mixte du Scot Loire Centre

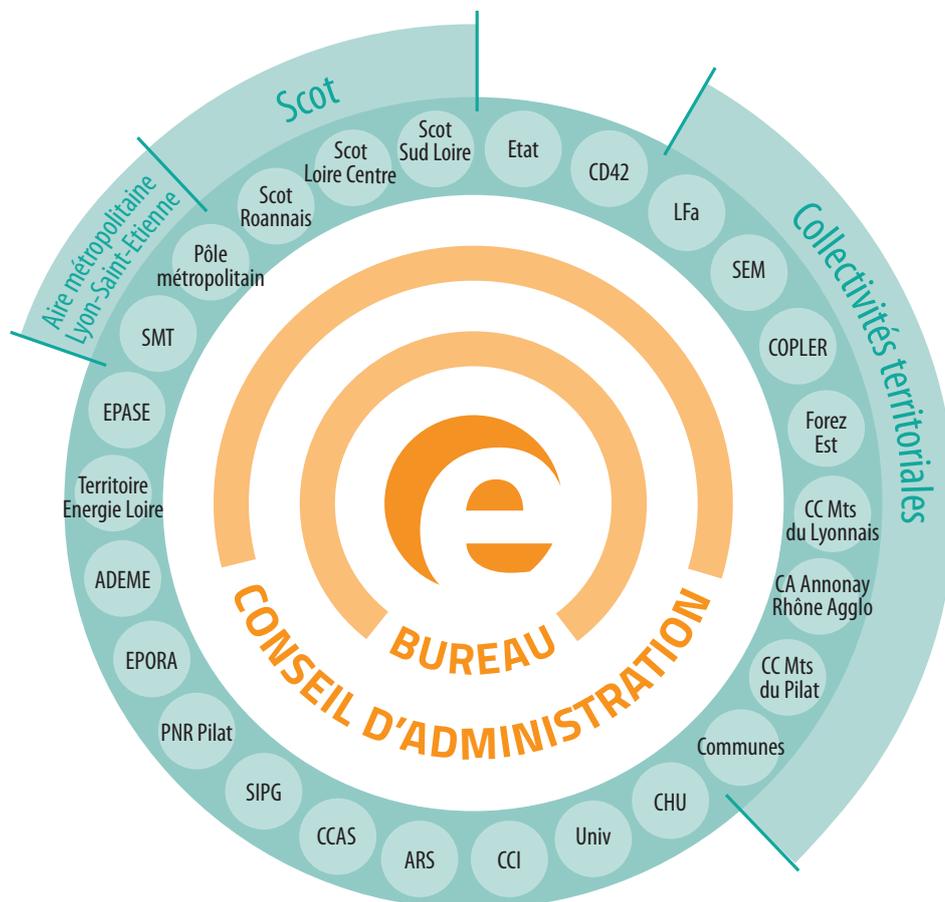
• Syndicat intercommunal du Pays du Gier

• Parc naturel régional du Pilat

PERSONNES MORALES ACTEURS SOCIOPROFESSIONNELS (9)

- Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne, membre fondateur
- Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Etablissement public d'aménagement de Saint-Étienne (EPASE)
- Université Jean Monnet de Saint-Étienne
- Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Étienne (CHU)
- SIEL - Territoire d'énergie Loire
- Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Étienne
- Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes

EPURES, UN OUTIL PARTENARIAL



COMMUNES (70)

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

Andrézieux-Bouthéon
Aboën
Caloire
Cellieu
Chagnon

Le Chambon-Feugerolles, membre fondateur

Châteauneuf
Dargoire

L' Etrat

Farnay
Firminy, membre fondateur

Fontanès
La Fouillouse
Fraisses
Genilac

La Grand' Croix, membre fondateur

L' Horne
Marcenod
Pavezin

La Ricamarie

Rive de Gier, membre fondateur
Roche la Molière
Saint-Chamond, membre fondateur

Saint-Christo en Jarez

Saint-Étienne, membre fondateur

Saint-Galmier
Saint-Genest Lerpt
Saint-Héand
Saint-Jean Bonnefonds
Saint-Joseph
Saint-Martin la Plaine
Saint-Maurice-en-Gourgois
Saint-Paul en Cornillon
Saint-Paul en Jarez
Saint-Priest en Jarez
Sainte-Croix en Jarez
Sorbiers

La Talaudière

Tartaras
La Terrasse sur Dorlay

La Tour en Jarez

Unieux

La Valla en Gier

Villars

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

Boën sur Lignon
Bonson
Chambles
Montbrison
Périgneux

Saint-Cyprien

Saint-Just Saint-Rambert
Saint-Marcellin en Forez
Savigneux
Sury-le-Comtal
Veauchette
Gumières

CC FOREZ-EST

Avezieux
Bellegarde-en-Forez
Chazelles sur Lyon
Cuzieu
Feurs
Montrond les Bains
Saint-André le Puy
Veauche

CC MONTS DU PILAT

Bourg Argental
La Versanne

ROANNAIS AGGLOMÉRATION

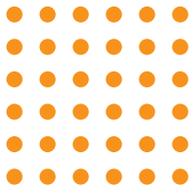
Roanne
Villerest

ANNONAY AGGLOMÉRATION

Annonay

COPLER

Fourneaux



LES TERRITOIRES D'INTERVENTION



EPCI

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

FOREZ-EST
communauté
de communes

Loire
FOREZ
Agglo
CoPLER

ANNONAY RHONE
AGGLO

Communauté
des Monts
du Pilat

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes



SMT
AIRE
MÉTROPOLITAINE
LYONNAISE
syndicat mixte de transports



Département Loire
LE DÉPARTEMENT



Pôle métropolitain

Pôle métropolitain



Communes adhérentes



Scot



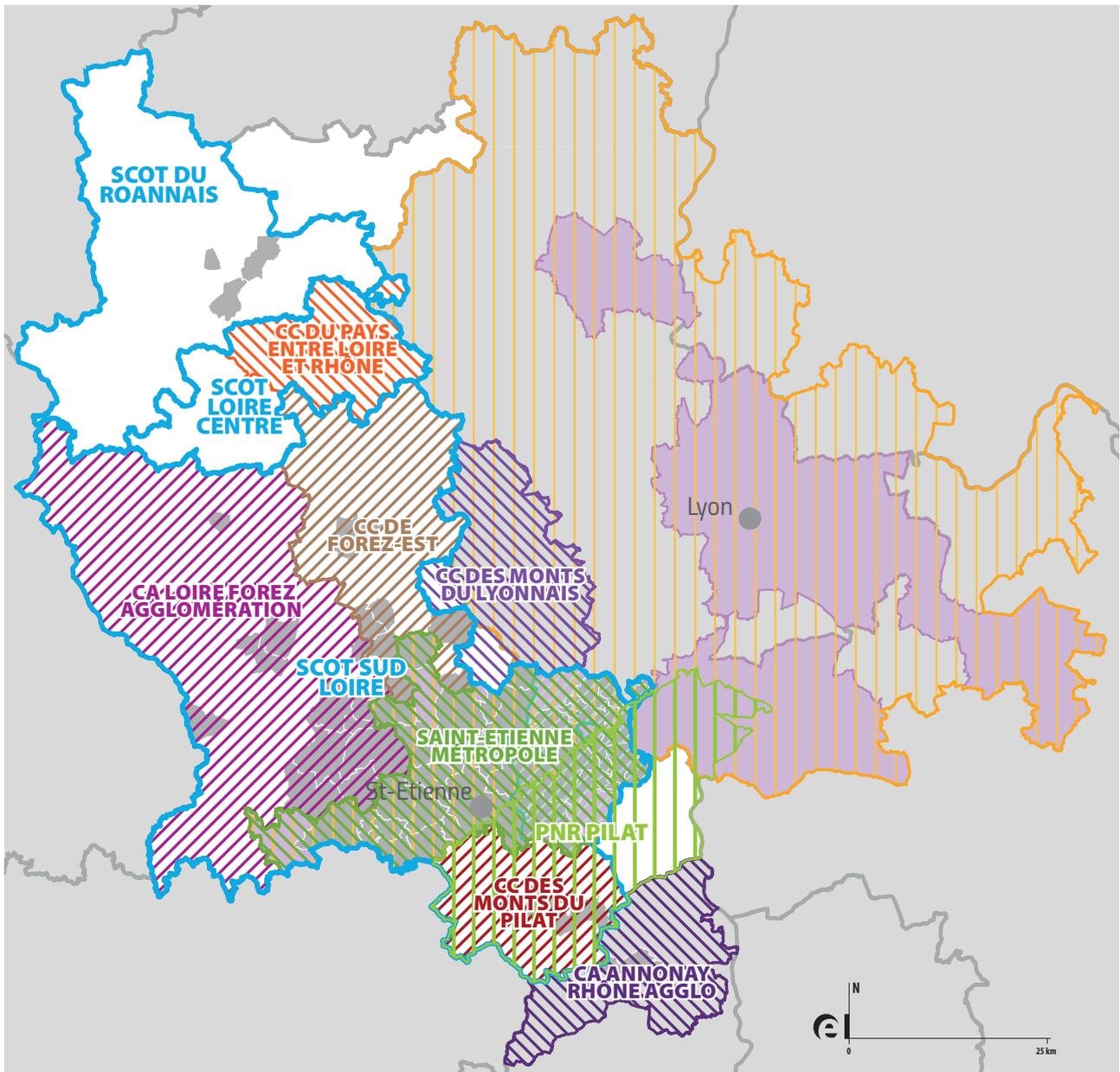
SCOT
Schéma
de cohérence
territoriale
LOIRE CENTRE



Parc Naturel Régional du Pilat

EPPORA
Établissement public foncier
Au cœur de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

-EPA-SAINT-ÉTIENNE-



EPURES, UNE AGENCE EN RÉSEAU

A2

réseau d'ingénierie métropolitaine associant epures et Urbalyon, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise. Ce réseau existe depuis 2008

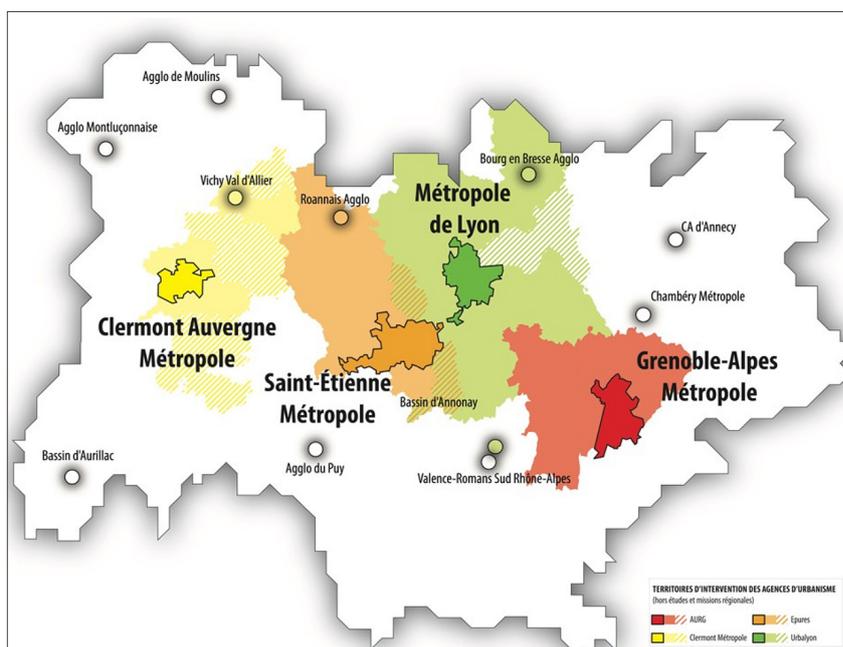
Le réseau A2 est né autour de la coopération métropolitaine et s'est depuis enrichi d'autres collaborations sur des territoires à l'interface des deux systèmes urbains lyonnais et stéphanois, comme les Monts du lyonnais ou Annonay Rhône agglomération.

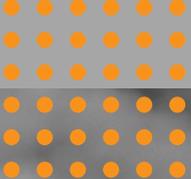
En 2020, les deux Agences d'urbanisme ont accompagné leurs partenaires de l'Interscot, du Pôle métropolitain et du Syndicat mixte des transports de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise.

URBA4

réseau d'ingénierie régional réunissant les Agences d'urbanisme de Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Etienne depuis 1999

Depuis 1999, le réseau régional des Agences d'urbanisme apporte son ingénierie aux acteurs régionaux. En 2016, les Présidents des Agences ont anticipé l'extension régionale en élargissant le réseau aux quatre Agences présentes sur le territoire régional. Ce réseau d'ingénierie territoriale offre aujourd'hui une expertise unique pour les territoires urbains, périurbains et ruraux de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'est impliqué dans la mise en œuvre d'actions du PRSE 3 (Plan Régional Santé Environnement).





EPURES, UN CENTRE DE RESSOURCES

L'accès à l'information et à ses productions est la priorité du centre de ressources de l'Agence d'urbanisme.

De nombreux services y sont proposés :

- le fonds physique que vous pouvez venir consulter sur rendez-vous donne accès à :
- plus de 8 000 références (livres, études, rapports...)
- plus de 2 500 études des années 60 à aujourd'hui
- plus de 9 000 photographies du territoire
- 24 titres de périodique
- la réponse aux demandes d'informations,
- des recherches documentaires et d'illustrations, bibliographies, veilles
- le prêt de documents
- la consultation sur place, sur rendez-vous pour les adhérents, partenaires, étudiants, professionnels
- le prêt inter-bibliothèque e-actu' (500 abonnés) propose de retrouver en un coup d'œil l'essentiel de l'actualité locale et professionnelle de la semaine.

E-THEM'

(161 abonnés) est une veille spécialisée sur différents thèmes (Administration des territoires, Commerce, Déplacements – Mobilité, Economie – Développement territorial, Environnement, Innovation urbaine, Juridique, Habitat - Logement – Foncier, Politique de la ville - Rénovation urbaine, Santé – Social, Scot - PLUI, Urbanisme).

Les Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et de Lyon ont constitué en 2008 un réseau d'ingénierie au service des territoires. Le Point actu'A2 est une veille d'actualités issue de cette collaboration originale au service des acteurs de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne.

E-PUB'

L'Agence partage avec ses adhérents et ses partenaires ses dernières publications.

E-NEWS'

(2202 abonnés) permet à l'Agence d'urbanisme de faire connaître ses activités et ses productions à l'ensemble de son partenariat.

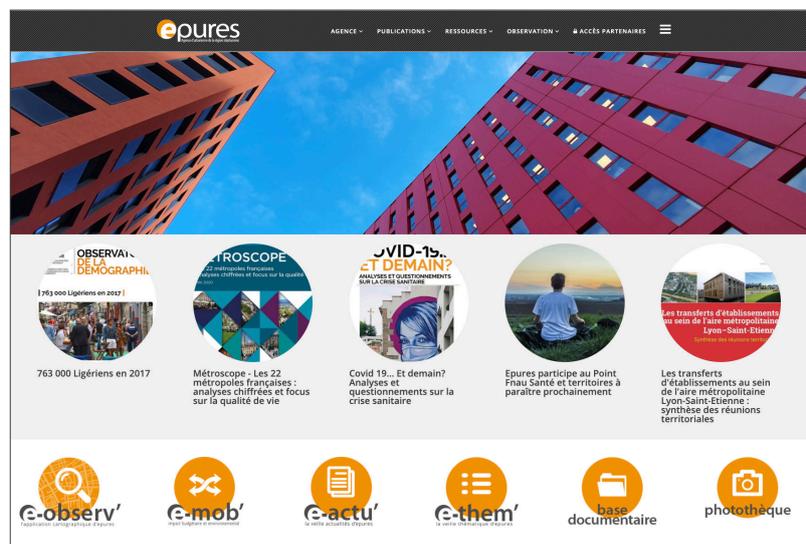


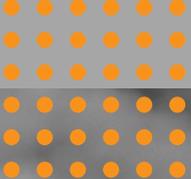
Et pour atteindre un plus large public et gagner en réactivité l'Agence est présente sur les réseaux sociaux :

- **Facebook** (374 abonnés),
- **Twitter** - @epures42 (272 abonnés) et
- **Linkedin** (405 abonnés)

Un site internet, proche de vous, convivial, complet et un espace partenaire pour encore plus d'informations.

Développé en interne en 2018, le site internet de l'Agence d'urbanisme présente une interface conviviale, aux fonctionnalités améliorées, notamment pour accéder aux différents outils proposés. Il accueille un espace spécialement dédié aux partenaires afin qu'ils accèdent à toutes les informations concernant la vie de l'Agence, le calendrier des moments importants, le programme partenarial et son suivi ou encore des études partenariales non finalisées.





LE FONCTIONNEMENT D'EPURES EN 2020

Durant cette année très particulière et dans le respect des différents protocoles sanitaires, epures a mis un point d'honneur à maintenir le lien entre ses salariés et l'esprit d'équipe qui l'anime. L'Agence a également déployé beaucoup d'énergie à rester en contact avec ses différents partenaires et maintenir son activité au service du programme partenarial.

2020 a été également une année de renouvellement des mandats. Repoussé à l'automne, le nouvel exécutif de l'Agence d'urbanisme a été mis en place lors de l'Assemblée générale du 13 octobre 2020.

EXÉCUTIF janv. 2020

BUREAU

 **Président : Jean-Pierre Berger**
Saint-Étienne Métropole
Représentant d'épures à la FNAU

 **Alain Berthéas**
Loire Forez agglomération
1^{er} Vice-président
Représentant d'épures à la FNAU

 **Gaël Perdriau**
Saint-Étienne Métropole
2^{ème} Vice-président

 **Eric Lardon**
Loire Forez agglomération
Trésorier

 **Christiane Jodar**
Ville de Saint-Étienne
Secrétaire

 **Hervé Reynaud**
Saint-Étienne Métropole

 **Jean-Michel Merle**
Communauté de communes Forez Est

 **Elise Régnier**
Directrice Départementale des
Territoires

 **Gilles Thizy**
Représentant du Scot Sud Loire

 **Laurence Bussière**
Représentante des communes

 **Sylvain Dardoullier**
Représentant des communes



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du Bureau, auxquels s'ajoutent :

● ● **Evence Richard**
Préfet de la Loire

● ● **Fabrice Gravier**
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

● ● **Corinne Besson-Fayolle**
Département de la Loire

● ● **Jean-Yves Charbonnier**
Saint-Étienne Métropole

● ● **Sylvie Fayolle**
Saint-Étienne Métropole

● ● **Luc François**
Saint-Étienne Métropole

● ● **Gilles Thizy**
Saint-Étienne Métropole

● ● **Claudine Court**
Loire Forez agglomération

● ● **Sylvie Robert**
Loire Forez agglomération

● ● **Christian Sapy**
Communauté de communes Forez-Est

● ● **Simone Couble**
Communauté de communes Forez-Est

● ● **Denis Sauze**
Annonay Rhône Agglomération

● ● **Marie-Christine Thivant**
Commune de Sorbiers

● ● **Jérôme Genier**
Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon
Métropole-Saint-Étienne-Roanne

● ● **Florence Hilaire**
EPORA

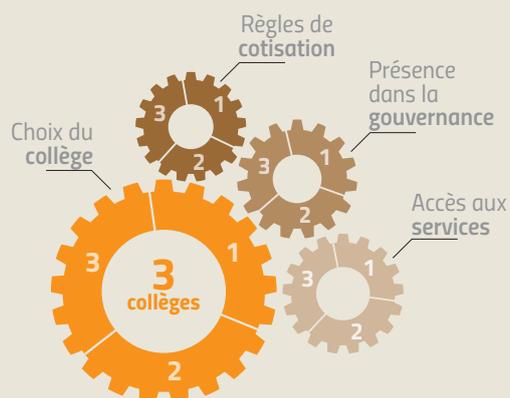
● ● **Jack Arthaud**
EPASE

● ● **Michèle Cottier**
Université de Saint-Étienne

LES NOUVEAUX PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Trois collèges possibles dans les statuts : trois natures de relations adhérent-Agence dans les différentes instances

- Collège des membres de droit, destiné à accueillir les membres les plus intéressés et impliqués dans l'Agence d'urbanisme
- Collège des membres actifs qui souhaitent solliciter régulièrement les compétences de l'Agence
- Collège des membres intéressés par l'activité et les travaux d'épures



NOUVEL EXÉCUTIF oct. 2020 NOMINATIONS OCT. 2020 - MAI 2021

BUREAU

 **Président : Jean-Pierre Berger**
Ville de Saint-Étienne
collège membres de droit

 **Christophe Bazile**
Loire Forez agglomération
1^{er} Vice-président
collège membres de droit

 **Gilles Thizy**
Saint-Étienne Métropole
2^{ème} Vice-président
collège membres de droit

 **Jean-Paul Capitan**
COPLER
3^{ème} Vice-président
collège membres de droit

 **Gérard Dubois**
SM Scot Sud Loire
Trésorier
collège membres de droit

 **Jack Arthaud**
EPASE
collège membres de droit

 **Gilles Artigues**
Saint-Étienne Métropole
collège membres de droit

 **Corinne Besson-Fayolle**
Département de la Loire
collège membres de droit

 **Laurence Bussière**
La Fouillouse
Représentante des communes
collège membres de droit

 **Jean-François Dauvergne**
SM Scot Loire Centre
collège membres de droit

 **Pascal Gonon**
Pôle métropolitain
collège membres de droit

 **Florence Hilaire**
EPORA
collège membres de droit

 **Patrick Ledieu**
Loire Forez agglomération
collège membres de droit

 **Catherine Séguin**
Préfète de la Loire
collège membres de droit



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du Bureau, auxquels s'ajoutent :

● ● **Sylvain Dardoullier**

Avezieux
Représentant des communes
collège membres intéressés

● ● **Hervé Daval**

SM Scot de Roanne
collège membres actifs

● ● **Jean-Philippe Deneuvy**

DREAL Auvergne Rhône-Alpes
collège membres de droit

● ● **Denis Dousson**

Agence Régionale de la Santé
collège membres actifs

● ● **François Driol**

Saint-Étienne Métropole
collège membres de droit

● ● **Gérard Dubois**

Communauté de communes Forez-Est
collège membres actifs

● ● **Sylvie Fayolle**

Saint-Étienne Métropole
collège membres de droit

● ● **Luc François**

SM Transports de l'aire métropolitaine
lyonnaise
collège membres actifs

● ● **Jérôme Grenier**

CCI Lyon Métropole Saint-Étienne
Roanne
collège membres actifs

● ● **Elise Régnier**

DDT Loire
collège membres de droit

● ● **Stéphane Riou**

Université de Saint-Étienne
collège membres actifs

● ● **Patrick Romestaing**

SM SCOT Sud Loire
collège membres de droit

● ● **Bernard Soutrenon**

CC Monts du Pilat
Représentant des membres intéressés
(autres que communes)
collège membres intéressés

● ● **Marie-Christine Thivant**

SIEL Territoire d'énergie
collège membres actifs

LE BUDGET

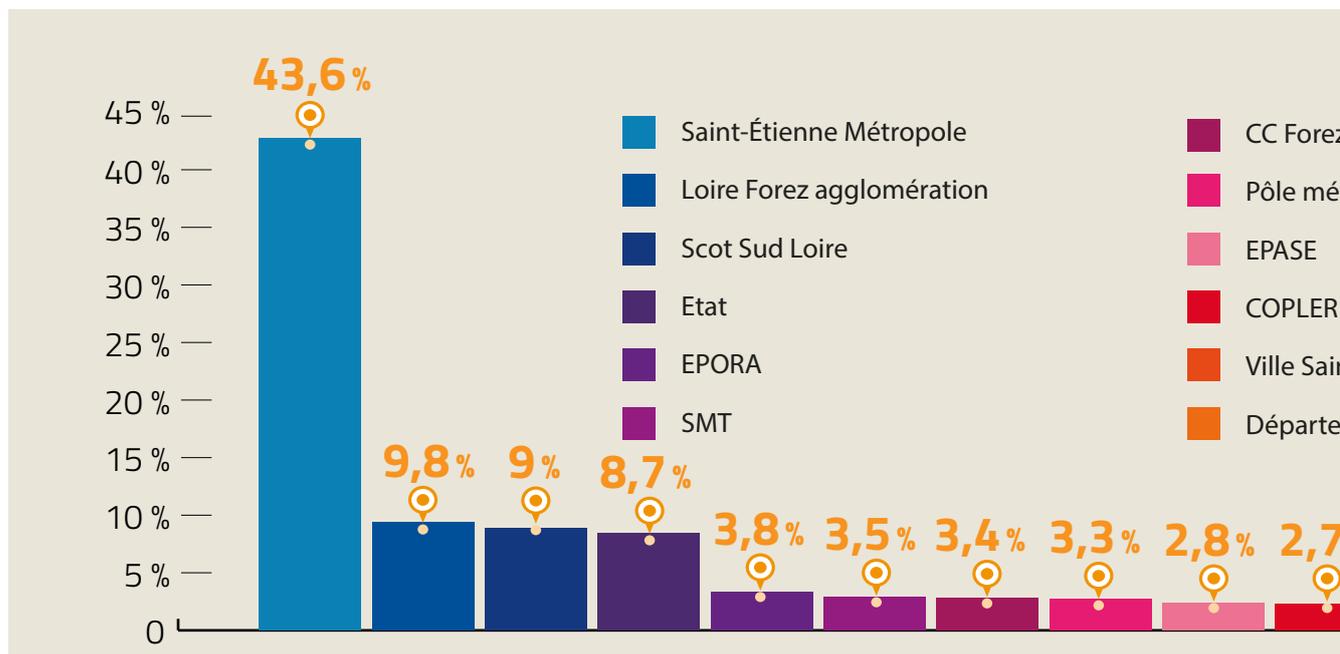
Le budget 2020 d'épures s'est élevé à 2 847 798 €.

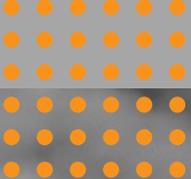
Les cotisations et subventions 2020 se sont élevées à 2 878 276 €.

Clôture 2020			
Cotisations	1 170 k€	Frais de personnel	2 271 k€
Subventions des partenaires	1 708 k€	Frais de fonctionnement	461 k€
Variation ERR (engagement restant à réaliser)	-57 k€	Sous-Total	2 732 k€
Recettes sectorisées	3 k€	Charges financières et exceptionnelles	8 k€
Sous-Total	2 824 k€	Résultat	108 k€
Produits financiers et exceptionnels	24 k€	TOTAL	2 848 k€
TOTAL	2 848 k€	TOTAL	2 848 k€

Résultat de +108 k€ en 2020

FINANCEMENT DU PROGRAMME PARTENARIAL 2020





LES ACTIVITÉS STATUTAIRES D'EPURES EN 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises. Les ordres du jour ont été les suivants :

Conseil d'administration du 18 fév. 2020

- Présentation de l'étude « la population de l'inter SCOT à l'horizon 2040 »
- Bilan mandat epures 2017-2020
- Arrêté des comptes 2019
- Adoption du programme partenarial 2020 et du socle partenarial
- Adoption du budget 2020
- Nouvelles convention cadre et charte partenariale en application des nouveaux statuts
- Validation du principe d'une convention de partenariat entre les 4 agences AURA (collège partenaires associés)
- Validation tenue d'une AGE lors de la prochaine AG
- Validation achat MOS 2020 à 4 agences
- Rh : recrutement
- Questions diverses

Conseil d'administration du 13 oct.2020

- Election du Président
- Modification des statuts
- Emprunts
- Questions diverses

Conseil d'administration du 26 oct. 2020

- Présentation d'une étude
- Mise en place du Conseil d'administration
- Délégations et fonctionnement des instances
- Partenariat : demandes d'adhésions
- Investissements informatiques exceptionnels
- Construction feuille de route 2021-2026
- Questions diverses

Conseil d'administration du 15 déc. 2020

- Présentation d'une étude
- Evolution financière de l'Agence d'urbanisme 2012-2020
- Engagement du programme 2020
- Préparation 2021 : programme, budget, cotisations
- Commission consultative de l'OLL (Observatoire Local des Loyers)
- Demande de renouvellement de l'agrément OTLE
- Partenariat : demandes d'adhésion et de dé-adhésion
- Adhésion au CRAIG
- Covid-19 et fonctionnement de l'Agence
- Calendrier instances 2021
- Questions diverses



BUREAUX

Ces Conseils d'administration ont été précédés de Bureaux. Ils se sont réunis les :

- 10 février
- 05 juin
- 01 décembre

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Deux Assemblées générales ont eu lieu en 2020. La première, l'Assemblée générale annuelle s'est déroulée le 27 juin 2020.

La seconde s'est tenue le 13 octobre 2020 afin d'élire le nouvel exécutif de l'Agence d'urbanisme. Elle a été suivie d'une Assemblée générale extraordinaire pour l'adoption des nouveaux statuts.

COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL

Le comité technique partenarial rassemble l'ensemble des partenaires d'épures. Il a pour objectif d'assurer des échanges techniques sur les projets et d'assurer le suivi collectif du programme partenarial. Il se réunit plusieurs fois par an : à la fin du premier semestre pour une présentation de l'engagement du programme et envisager

le travail du second semestre, à l'automne pour aborder le bilan et esquisser les perspectives de l'année suivante, et, enfin, en fin d'année, avant le Conseil d'administration pour présenter le futur programme. Le comité technique complète les dispositifs de suivi du programme mis en place avec les différents membres.

Pour la préparation et le suivi du programme partenarial, le comité technique s'est réuni une fois fin 2019 et deux fois en 2020 :

Comité technique partenarial du 05 déc. 2019

Ordre du Jour :

- Tour de table de l'actualité des partenaires
- Bilan du programme 2019
- Présentation des grands axes du programme partenarial 2020
- Financement et nouveaux statuts de l'Agence
- Questions diverses

Comité technique partenarial du 02 juil. 2020

Ordre du Jour :

- Tour de table des actualités des partenaires
- Avancement du programme 1er semestre 2020 et perspectives pour la fin de l'année
- Tour de table des besoins/demandes des partenaires
- Questions diverses

Comité technique partenarial du 15 sept. 2020

Ordre du Jour :

- Tour de table des actualités des partenaires
- Préparation du programme partenarial 2021
- Présentation convention et charte partenariales
- Echanges sur les impacts/conséquences territoriales d'une généralisation du télétravail
- Questions diverses



LES RÉUNIONS THÉMATIQUES

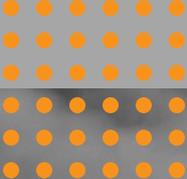
Organisées à l'automne, ces réunions rassemblent l'ensemble des partenaires et ont pour objectif de discuter du bilan du programme de l'année 2019 et d'échanger sur des attentes et des enjeux pour le programme 2020. Cinq réunions se sont tenues :

- Planification et études urbaines : 24 sept. 2019
- Déplacements-Mobilité : 26 sept. 2019
- Economie : 1^{er} oct. 2019
- Environnement : 3 oct. 2019
- Habitat-Social et Foncier : 8 oct. 2019

Enfin, pour compléter le dispositif de préparation et de suivi du programme partenarial d'activité et assurer un lien étroit avec les besoins des partenaires, des réunions par structure ont été tenues au cours du dernier trimestre de l'année 2019, et en 2020, sous forme de réunions bilatérales.

ORGANISATION DE RÉUNIONS ÉLABORATION ET SUIVI DU PROGRAMME PARTENARIAL 2020

ADEME	23 octobre
CC Monts du Pilat	22 octobre
CCI Lyon Métropole Délégation St-Etienne	25 novembre
CHU	22 octobre
CA Annonay Rhône Agglo	/
CC Forez-Est	20 novembre, 4 décembre, 10 février
COPLER + Scot Loire Centre	13 novembre
Département de la Loire	22 octobre, 27 novembre
Epase	04 novembre
EPORA	25 septembre, 27 novembre, 29 janvier
Etat/DDT	18 octobre, 19 février
Loire Forez agglomération	15 novembre, 30 janvier
Parc naturel régional du Pilat	20 novembre
Scot Sud Loire	5 novembre
SIEL	24 octobre
Saint-Étienne Métropole, VSE	24 septembre, 13 & 27 novembre, 20 décembre, 13 mars
SYEPAR	23 octobre
Université Jean Monnet	17 octobre
DREAL	10 novembre, 11 mars
SMT	15 novembre
Pôle métropolitain	06 septembre, 11 octobre, 4 décembre, 12 mars
CC Monts du Lyonnais	28 novembre
Inter-Scot	27 novembre



EPURES, MEMBRE DE LA FNAU

LA FNAU RASSEMBLE 50 AGENCES

La FNAU est à la fois un réseau d'élus, de présidents et d'administrateurs des Agences d'urbanisme, et un réseau de professionnels, fédérant les 1600 salariés. Elle représente pour ses membres un lieu privilégié d'échanges. Le fonctionnement de la fédération repose sur la mobilisation des Agences et leur contribution aux travaux communs. Epures s'investit et y participe activement.

LE RÔLE NATIONAL DE LA FNAU

La FNAU représente les intérêts professionnels des Agences d'urbanisme auprès des services centralisés de l'Etat et des grandes fédérations d'élus. Elle intervient en représentation des Agences dans les débats nationaux.

La FNAU, joue également un rôle important à côté des autres associations d'élus, présents au sein du « GIE Joubert » (Paris, siège de nombreuses associations d'élus), notamment dans le travail législatif des Chambres et des ministères ou le développement de travaux en commun.

Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, est le Président de la FNAU. La composition du bureau vise une représentation équilibrée des sensibilités politiques, des origines géographiques, des tailles d'Agences d'urbanisme.

Les deux représentants d'epures, désignés par le Conseil d'administration d'avril 2017, sont Jean-Pierre Berger et Alain Berthéas. Depuis le renouvellement des instances, les deux représentants à la Fnau sont Jean-Pierre Berger et Christophe Bazile.

LES PUBLICATIONS 2020

La FNAU publie des notes, des contributions ou des rapports d'analyse, seule ou en partenariat. Les publications FNAU sont téléchargeables sur www.fnau.org (rubrique "publications").

Epures contribue régulièrement aux publications.

Traits d'Agences
Accompagner le renouveau des villes petites et moyennes (n° 36, printemps 2020). Article p. 22 « Expérimentation locale et approche globale. Comment faire projet ensemble pour les bourgs ».





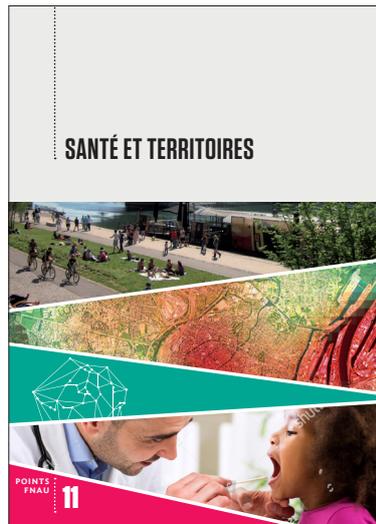
Les dossiers FNAU
Regards sur la géographie de l'innovation (n°46, avril 2020). Conception et co-rédaction du numéro.

Participation à l'ouvrage **Santé et territoires** sorti en mai 2020 dans la collection Points Fnau : En Auvergne-Rhône-Alpes, le réseau des agences d'urbanisme mobilisé sur le thème de la santé.

Participation au **Métroscope 2020** (mai 2020). Le premier opus de Métroscope s'intéressait, en 2017, aux 15 premières métropoles créées. Ce millésime 2020 analyse les 22 métropoles françaises.

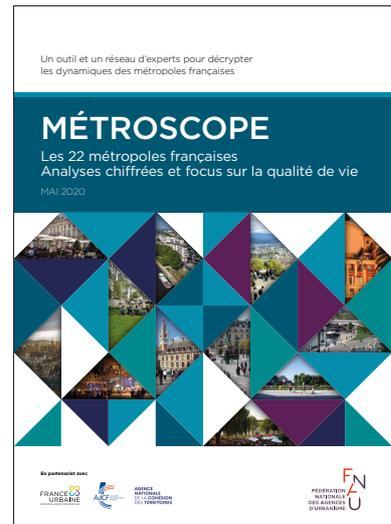
LA RENCONTRE NATIONALE ANNUELLE

La FNAU organise chaque année une "rencontre nationale" centrée sur un thème d'actualité et ouverte à tous les responsables politiques et professionnels compétents sur le sujet choisi.



Explorons nos futurs (heureux), visitée à l'occasion de la 41^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme, s'est déroulée les 1^{er} et 2 décembre 2020 à l'invitation de l'Agence d'urbanisme Brest-Bretagne (ADEUPa) et de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU). Organisée en visioconférence en raison de la crise sanitaire, cette rencontre a été enregistrée. L'ensemble des plénières et des ateliers prospectifs est accessible durant un an sur la plateforme de la rencontre en utilisant le code d'inscription. Enfin, il est possible d'embarquer pour des balades sonores dans les futurs imaginés par les 200 experts et présentés en avant-première lors de la 41^e rencontre, depuis le site de la Fnau (www.fnau.org).

A cette occasion epures a co-organisé, avec les autres Agences d'urbanisme régionales, un atelier intitulé « Quelle fabrique de la décision publique en 2040 ? ». Un travail prospectif, innovant et créatif, sur la fabrique de la



décision publique a été conduit. Un document disponible en téléchargement sur le site d'epures (www.epures.com) restitue la démarche méthodologique, la figure 2040 établie, et les enseignements que l'on peut en tirer.



2 ZOOMS POUR ILLUSTRER L'ACTIVITÉ D'EPURES EN 2020

ZOOM 1

LES RÈGLES EN MATIÈRE D'ÉNERGIE CLIMAT DU SRADET AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

Le SRADET Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'énergie reprend les objectifs nationaux de la Stratégie Bas Carbone. Ce sont des objectifs ambitieux, mais nécessaires pour limiter le changement climatique à 2°C.

Ces nouvelles obligations, associées à l'ensemble des nouveaux outils réglementaires disponibles forment un ensemble qui impose aux territoires de mettre en place des politiques urbaines à la hauteur des enjeux de préservation de notre climat.

La marche à franchir est importante. En matière de production d'énergie renouvelable, malgré une dynamique favorable (+ 20% de production entre 2011 et 2017 dans la Loire), à ce rythme, les objectifs à atteindre en 2050 ne seront atteints qu'en 2089.

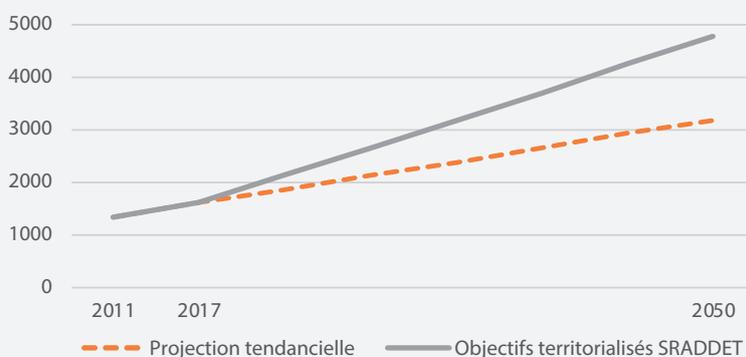
Mettre en œuvre le SRADET sur les territoires nécessitera :

- de construire collectivement le chemin de la transition énergétique, entre les échelles territoriales, entre les politiques publiques

- d'avoir une approche globale de l'énergie : de la production à la consommation, en passant par les réseaux et le stockage
- d'agir vite, en développant des actions démonstratrices et expérimentales
- d'avoir une approche interterritoriale pour mutualiser les capacités de chaque territoire dans la production d'énergie.

Dans le cadre de l'observatoire de la transition environnementale, epures a réalisé une publication précisant la portée des règles du SRADET et les questionnements que leurs mises en œuvre soulèvent. Ces règles sont illustrées par des exemples et des outils ou dispositifs mobilisables dans le département de la Loire

OBJECTIFS SRADET ET PROJECTION TENDANCIELLE DANS LA LOIRE (GWh)



La courbe tendancielle est un report des tendances observées entre 2011 et 2017 (données ORCAE). Les objectifs SRADET territorialisés dans la Loire sont issus des travaux de TEARA.

Source : ORCAE, observatoire de l'environnement epures



ZOOM 2

LES GISEMENTS FONCIERS ECONOMIQUES

UN CONTEXTE PARTICULIER

Saint-Etienne-Métropole, dans le cadre de sa compétence économique, cherche à attirer de nouvelles entreprises et trouver une meilleure adéquation entre l'offre et la demande, à moyen et long terme afin de développer son attractivité économique. En effet, l'offre actuelle n'est pas toujours adaptée ni suffisante. La présence de friches industrielles ajoute également à la complexité de l'accueil économique sur le territoire.

La collectivité doit faire face à de nombreux enjeux : développement durable, limitation de la consommation des espaces, requalification de fonciers industriels (opérations complexes, coûts élevés liés aux démolitions, à la dépollution des sols...). Epora, établissement public foncier d'Etat, accompagne la Métropole, en intervenant en amont des projets pour acquérir le foncier et l'immobilier et mettre en œuvre les opérations nécessaires au réemploi des terrains.

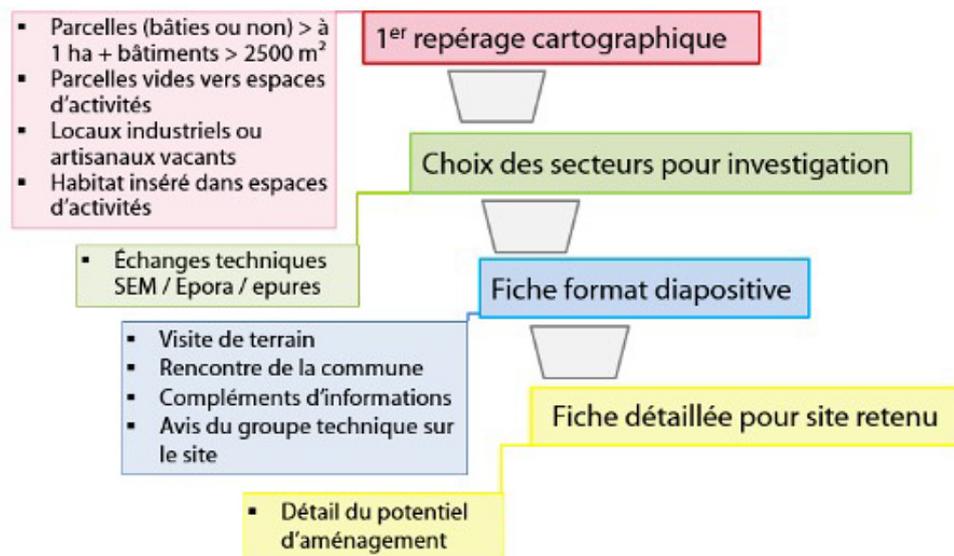
C'est dans ce cadre que l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise est intervenue pour accompagner de Saint-Etienne Métropole et Epora et leur permettre d'améliorer leur connaissance des différents types de gisements potentiels pour le développement d'activités économiques sur le territoire.

TROIS APPROCHES COMPLÉMENTAIRES

Trois natures complémentaires d'approches ont été réalisées :

- Une première approche en Zone d'Activités Economiques (réalisée par un bureau d'étude). Ces zones occupées présentent très fréquemment des espaces libres ou sous occupés. Ce sont ainsi 8% de la surface des zones d'activités qui ont été identifiés comme espaces potentiellement disponibles.
- Une deuxième approche s'est focalisée sur le repérage de foncier potentiellement mutable en milieu

Méthode de repérage des gisements potentiels en milieu urbain



urbain. La région stéphanoise, du fait de son passé industriel, possède une armature urbaine particulière. Elle se caractérise par un tissu urbain mixte dans de nombreux quartiers, où s'imbriquent encore des bâtiments d'activités, du logement, des commerces et services... Bien évidemment, un travail de terrain est venu compléter la première analyse afin de « qualifier » les fonciers détectés et valider leur orientation économique ou non.

- Enfin, une recherche de grands tènements non bâtis, a été menée pour la détection des fonciers pour le long terme. La mise en place de nouvelles zones d'activités demande du temps et de l'anticipation en termes de foncier et de planification.

UNE BASE POUR CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE

Près de 20% de la surface actuelle dévolue à l'activité économique sur la Métropole a été identifiée pour préparer le futur foncier économique. Cependant, au regard des contraintes de tous ordres, seule une faible partie deviendra réellement du foncier économique ; d'où le besoin de développer une méthode innovante et une recherche large pour préparer aujourd'hui le foncier économique de demain.

Ce repérage constitue ainsi une base solide essentielle pour mettre en place une stratégie pour le foncier économique. Cette stratégie pourra ensuite être formalisée dans le cadre des documents de planification, notamment le PLUI en cours d'élaboration.



© Ville de Saint-Chamond

Saint-Chamond



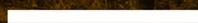
© Ville du Chambon-Feugerolles

Le Chambon-Feugerolles



Crédit photos : epures sauf mention

epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 - DOCUMENT APPROUVÉ